

PASSEPORT BIOMETRIQUE

A compter du lundi 22 juin 2009

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut :

**Prendre rendez-vous pour déposer le dossier
et demander les pièces à fournir**

Mairies les plus proches

- ↪ AMBOISE (50 rue Concorde tél 02.47.23.47.23)
- ↪ BLERE (35 rue Loches tél 02.47.30.81.81)
- ↪ CHAMBRAY-LES-TOURS (7 rue Mairie tél 02.47.48.45.34)
- ↪ JOUE LES TOURS (Place François Mitterrand tél 02.47.39.70.00)
- ↪ LA RICHE (place Marechal Leclerc 02.47.36.24.24)
- ↪ MONTBAZON (Place André Delaunay 02.47.26.01.30)
- ↪ SAINT-AVERTIN (21 rue Rochepinard tél 02.47..48.48.48)
- ↪ TOURS
 - ✓ Mairie des Fontaines (02.47.74.56.10)
 - ✓ Mairie Centre (tél 02.47.21.60.00) – Mairie St Symphorien (tél 02.47.54.55.17) –
 - ✓ Mairie Ste Radegonde (tél 02.47.54.21.02)

Coût du passeport (Prix du timbre fiscal)

	Timbres fiscaux
<i>Adulte</i>	86 €
<i>Adolescent de 15 à 17 ans</i>	42 €
<i>Enfant de 0 à 14 ans</i>	17 €

Informations diverses

- ✓ Un enfant ne peut plus être inscrit sur le passeport de l'un de ses parents, il doit disposer d'un passeport personnel.
- ✓ La prise d'empreintes devient obligatoire pour les usagers de plus de 6 ans.
- ✓ L'utilisateur devra se présenter personnellement au dépôt de sa demande et au retrait de son passeport.
- ✓ La validité d'un passeport biométrique est de 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs.